



Structures concernées :

- Entreprises publiques et privées
- Petite et Moyenne Entreprise
- Grande entreprise et administration
- Collectivités Territoriales

Public concerné :

- Managers

Prérequis :

Être âgé de 18 ans minimum

Effectif :

De 8 à 25 participants

Durée de la formation :

En présentiel :

- 1 journée (7 heures)
- de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Lieu de la formation :

Défini par le client

Coût* de la formation :

Forfait pédagogique : 1 800€

+ frais de déplacement.

(*) Exonération de TVA : Article 261-4-4° du Code Général des Impôts

Financement :

Fonds propres de l'entreprise, OPCO

La finalité de la formation vise à renforcer **la culture managériale autour de la santé mentale**, en favorisant un climat professionnel fondé sur l'écoute, la responsabilité et la prévention.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, et en situation de travail, les managers seront en mesure d'**adopter une posture plus éclairée face aux enjeux de santé mentale**. Ils mobiliseront des repères clairs pour **distinguer les signaux de souffrance psychique, ajuster leur posture managériale**, et **réagir de manière appropriée** lorsque cela est nécessaire.

Objectifs opérationnels

- **Identifier les caractéristiques propres à la santé mentale et aux troubles psychiques**, et repérer **les signaux d'alerte évocateur d'une souffrance psychique** dans un contexte professionnel
- **Distinguer le rôle du manager dans l'accompagnement des collaborateurs**, en identifiant les limites de son intervention ainsi que les relais disponibles
- **Reconnaître les principes d'une posture d'écoute et de soutien adaptée**, en décrivant au moins deux attitudes favorables au dialogue et deux écueils à éviter à partir de situation concrète
- **Différencier une situation de crise psychique d'une situation non critique**, et **connaître les réflexes de base à adopter** en nommant les principales étapes à suivre et les erreurs à éviter

Contenu de la formation

Santé mentale VS Troubles psychiques :

- Définitions et représentations
- Déstigmatisation et idées reçues
- Différences entre santé mentale et souffrance psychique

Les signaux d'alerte et repérage :

- Troubles psychiques de quoi parle-t-on ?
- Les facteurs de risques et repérage

Rôle du manager et limites d'intervention :

- Responsabilités éthiques et professionnelles
- Relais internes et externes

Posture d'écoute et de soutien :

- Principes de l'écoute active dans un contexte de souffrance psychique
- Attitudes favorables et écueils à éviter

Situations de crise psychique :

- Différencier crise et souffrance psychique
- Etapes d'intervention en cas de crise



FORMALUD

Programme de la formation

SANTE MENTALE AU TRAVAIL : Rôles et limites du manager

Mise à jour le 10/10/2025

Association FORMALUD

N° de Siret : 810 290 254 00038

N° de Formation : 76311113831

www.formalud.com

Avenue de la Gare
31410 Longages

06 95 54 49 04

formation@formalud.com

Lieux d'intervention :
France Métropolitaine

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :

Quel que soit le handicap (moteur, auditif, psychiques...), FORMALUD met en place un plan d'accompagnement personnalisé pour permettre aux participants de suivre au mieux la formation.

La référente handicap :
Stéphanie DURAND
06 95 54 49 04

Les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluations

- Alternance d'apport théorique, d'échanges collectifs et d'analyses de situations professionnelles
- Des supports visuels et des outils de lecture seront mis à disposition afin de faciliter l'appropriation des contenus

L'évaluation des acquis s'effectuera tout au long de la formation, notamment par des mises en réflexion, des retours d'expérience et des temps de synthèse.

Une évaluation à chaud sera réalisée en fin de session, afin de recueillir les impressions des participants et mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Validation de la formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation et une attestation de formation seront délivrés aux participants par FORMALUD.

Equipe pédagogique

Formatrices :

- Titulaires d'un diplôme des Sciences de l'Education et de la Formation D.U.F.A. (*Diplôme Universitaire de Formateur pour Adultes*)
- Accréditées par P.S.S.M. France

Animatrices en psychoéducation.

Modalités de la mise en place de la formation

FORMALUD fournira aux participants :

- Une convocation indiquant l'adresse de la formation et les conditions d'accessibilité
- Le règlement intérieur
- Un questionnaire de positionnement afin de recueillir les attentes, les besoins d'adaptation si nécessaire et le niveau de connaissance à l'entrée de la formation

La référente pédagogique :

Nabila BEN HAMED
06 30 17 74 82
nbh.formation@formalud.com